

—Oh ! je me vengerai, je me vengerai ! se disait-il.

Pareil au tigre bléssé, il lui fallait maintenant trouver le moyen d'assouvir sa rage.

Il lui fallait aussi, sous la menace de la révocation de son mandat, trouver dans la journée ce million que sa sœur réclamait impérieusement.

Le lendemain, à deux heures, quand le notaire, — un ami de Me. Mabilion — se présenta à l'hôtel de Simiane, le baron l'attendait. Le million était là, on titres de rentes sur l'Etat et en billets de la banque de France, comme l'avait demandé Mme de Mégrigny.

Très gravement et très scrupuleusement, le notaire compta les billets, fit le compte des titres au cours de la bourse, donna un reçu signé de lui et de Blanche de Simiane, et emporta le million qu'il alla immédiatement déposer à la banque de France au nom de Mme veuve de Mégrigny, née de Simiane.

Le soir, à la nuit tombante, l'ancien serrurier, sans déguisement et n'ayant pas son œil de verre, arrivait à l'hôtel de Simiane. Le matin, à la première distribution, il avait reçu un billet du baron, signé du Pharmacien, qui lui disait :

« Venez ce soir entre huit et neuf heures, j'ai à causer avec vous. »

Le borgne se rendait à l'appel de son complice. Du reste, il avait à faire au baron son rapport d'espion au sujet de Henri de Bierle.

De Simiane était de mauvaise humeur, car il lui semblait que, maintenant, tout allait se tourner contre lui. Il apostropha Gallot assez brutalement.

— Ah ! vous voilà l'homme toujours sûr de lui et des coquins qu'il connaît ! Êtes-vous retourné à Belleville pour voir votre amie la Fauvette ?

— Non, Mais pourquoi me demandez-vous cela ?

— Pourquoi ? Parce que la vieille coquine n'a plus l'enfant.

— Qu'est ce qu'elle en a fait ?

— Elle l'a remise à une personne qui est allée la lui réclamer.

— Quelle personne ?

— Je ne sais pas ; vous pouvez mieux que moi expliquer le fait.

— Mais je ne sais pas non plus, je ne comprends rien à cela.

— Que vous compreniez ou non, ce qui est certain, c'est que la petite a été rendue à sa mère.

— Mille tonnerres !

— Et que votre vieille femme vous a joué un tour de sa façon.

— Ah ! la taupe ! elle ne l'emportera pas en terre, celle-là ; j'irai à Belleville cette nuit et je l'étranglerai, la vieille chouette.

— Laissez tranquille cette vieille coquine.

— Non, non, si je ne lui tords pas le cou, je lui crèverai la peau du ventre.

— Plus tard, alors, plus tard, quand vous aurez fait une besogne plus pressée.

— De quoi s'agit-il ?

— Vous vous rappelez toutes nos conventions ?

— Parfaitement.

— Il a été dit que vous ne reculerez devant rien.

— Ça été dit.

— Que quoi que je vous demanderais, vous le feriez.

— Après, monsieur le baron, après ?

— Je vous ai parlé d'un homme qu'il y aurait nécessité, peut-être, à faire disparaître.

— Eh bien ?

Le regard du baron s'éclaira d'une lueur sinistre.

— Eh bien, cet homme me gêne et peut me nuire, il doit mourir !

— Ah ! nous arrivons au grand coup.

— Qui sera le dernier : car une fois débarrassé de mon ennemi, n'ayant plus à vous occuper, il ne me restera plus qu'à m'acquitter envers vous.

— C'est à dire à me compter cent mille francs.

— Comme c'est convenu.

— Combien monsieur le baron me donnera-t-il avant que je fasse le coup ?

— Avant ? pourquoi avant ? Douteriez-vous de ma parole ?

— Oh ! en aucune façon, et pour cause, répondit le borgne avec un mauvais sourire ; mais voilà, ça me donnera du courage.

— Revenez demain soir et je vous donnerai dix mille francs.

— Ce n'est pas assez.

— Eh bien, vingt mille, c'est tout ce que vous pouvez me demander avant la chose.

— Soit, je ne veux pas contrarier monsieur le baron. Quel est cet ennemi qui vous gêne ?

— Celui dont je vous ai chargé de surveiller les faits et les gestes.

— M. de Bierle ! je m'en doutais. L'affaire sera difficile : il ne s'amuse pas à flâner, la nuit, dans les quartiers déserts.

— On peut lui tendre un piège.

— Un piège ! un imbécête s'y laisse prendre ; mais lui ?..

— En vous attachant à ses pas, l'occasion favorable se présentera.

— J'en compte un peu sur cette occasion que fera naître le hasard.

— Il vous faudra prendre le costume d'un de ces... comment dirai-je ? d'un de ces rôdeurs de barrière parmi lesquels vous avez eu et avez encore, sans doute, beaucoup d'amis.

— Qui vous a dit cela ?

— Tout se sait, maître Gallot ; ne sais-je pas aussi que vous étiez encore à Clairvaux il y a trois semaines, achevant de purger une condamnation à trois ans de prison pour attaque nocturne ?

— Ah ! monsieur le baron sait cela ?

— Je vous le répète, tout se sait ; mais rassurez vous, maître Gallot, la confiance que j'ai en vous n'en est point diminuée, au contraire.

— Monsieur le baron est pour moi d'une excessive bonté, répliqua surnoisement l'ancien serrurier.

— Donc, pour la circonstance, vous allez redevenir.

— Un rôdeur de barrière, comme vous l'avez dit.

— Vous frapperez l'homme en plein cœur, d'un coup de poignard.

— Soigneusement, puisqu'il doit mourir.

— Après, vous lui enlèverez sa montre, sa chaîne, son porte-monnaie, tout ce que vous pourrez lui prendre.

— Je comprends, monsieur le baron ; pour dépister les rous-sins, il faut faire croire qu'on a tué l'homme pour le voir.

Les deux misérables causèrent encore pendant quelques instants, puis le baron congédia son complice.

FIN DE LA DIXIÈME SÉRIE.

La 11e série a pour titre: SOLDATS ET BANDITS.

MAISON FONDÉE EN 1859

HENRY R. GRAY

CHIMISTE-PHARMACIEN

122, RUE SAINT-LAURENT, Montréal.

La préparation des prescriptions de médecins est sous le contrôle direct du propriétaire, aidé de gradués compétents.

Les médecins de la campagne, les institutions publiques, les collèges et convents, sont servis de Drogueries pures, aux prix du gros.

SPÉCIALITÉS

GRAY'S CASTOR FLUID, pour les Cheveux.

GRAY'S DENTAL PEARLINE, pour les Dents.

GRAY'S SAPONACEOUS DENTIFRICE, pour les Dents.

GRAY'S CHLORALYNE, pour le Mal de Dents.

GRAY'S "WHITE ROSE LANOLIN CREAM," pour mains crevassées, peau rude, etc.